

Destinataires (CCI) : listes des communes

Expéditeur : info@capui.org

Objet : CAPUI, élections municipales, questions aux candidats sur les pollutions de Seine Aval

Cher(e) candidat(e),

Dans le cadre des élections municipales, nous avons le plaisir de vous solliciter avec ces questions/réponses.

Depuis 1987, le CAPUI est une association de défense de l'environnement qui lutte contre les nuisances de la station d'épuration d'Achères dite Seine Aval et regroupe les habitants de communes du Val d'Oise et des Yvelines. Cette usine du SIAAP est classée SEVESO II ou seuil haut et son Plan Particulier d'Intervention (PPI) vient enfin d'être publié le 23 décembre dernier.

Suite au grave incendie du 3 juillet 2019 et aux problèmes de sécurité constatés, le CAPUI souhaiterait connaître votre position sur cette thématique fondamentale pour les habitants de votre ville.

Questions relatives à la mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

La loi a rendu obligatoire la mise en place d'un PCS dans les communes comprises dans le champ d'application d'un PPI. Le PCS prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population.

Vous serez prochainement amené à définir, organiser et mettre en place ce PCS avec votre équipe.

Questions :

- *Quelles sont les grandes lignes du PCS que vous souhaitez mettre en place ?*
- *Quels sont les moyens que vous allez allouer à sa définition et à son application ?*
- *A quelle date pensez-vous pouvoir lancer les premiers exercices de crise, dans l'objectif de s'assurer que l'équipe municipale, les agents et les habitants se saisissent bien du dispositif ?*
- *Quelles actions d'information pour la population allez-vous mettre en place en attendant la mise en œuvre du PCS ?*

Questions relatives à la sécurité du site du SIAAP

Durant ces dernières années, les nerfs des habitants à proximité de la plus grande station d'épuration d'Europe ont été mis à rude épreuve : de nombreux incidents, dont l'incendie du 3 juillet qui a détruit en quelques heures une installation de 100 M€ et émis un nuage de fumées noires (toxique ?) ont révélés les graves dysfonctionnements de sécurité du site (absence de détecteurs d'incendie, absence d'extinction automatique, ...) et d'organisation des secours (destruction du réseau d'eau des pompiers, temps d'intervention des secours de 25 minutes, pas de communication vers les mairies et les riverains, ...).

Le PPI décrit comme risque majeur la propagation d'un nuage toxique (à base de chlore) dans une zone de 2km en moins de 10 minutes, touchant ainsi selon les vents, les communes riveraines.

Vous serez prochainement amené à échanger avec le SIAAP sur ces risques.

Questions :

- *Quelles actions pensez-vous pouvoir mener afin que l'ETAT et le SIAAP améliorent la prévention de ces risques et l'organisation des moyens d'intervention des secours ?*

- *Quelles actions pensez-vous mener pour tenter de limiter les risques décrits dans le PPI ?*

Question relative à la gouvernance du SIAAP

Le SIAAP est aujourd'hui administré par 33 conseillers départementaux désignés par les collectivités de Paris, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Le Val d'Oise et les Yvelines sont exclus de sa gouvernance, et ne peuvent donc défendre les intérêts et la sécurité des riverains de l'usine.

Question :

- *Comment comptez-vous agir auprès du SIAAP et de l'ETAT pour que sa gouvernance soit désormais ouverte aux conseillers départementaux du Val d'Oise et des Yvelines ?*

Nous vous remercions pour les réponses que vous voudrez bien nous apporter, que nous partagerons avec nos adhérents et sympathisants sur le site du CAPUI.

Pour nous répondre :

contact@capui.org

Très cordialement

Pour le Capui :

François ROUX, Président - Claude ZUCCHI, Secrétaire - Sonia DE ASSUNSAO, Trésorière - Marianne PELISSIER, Vice-présidente la Frette-sur-Seine - Mathieu BIED-CHARRETON, Vice-président Herblay - Elisabeth NOVELLI - Sébastien DUPONT